

Le plan de soutien au financement des **PME**

Où se renseigner ? Qui contacter ?

Besoin de conseils et d'orientation :

- Liste des parrains PME : www.minefe.gouv.fr

Financement bancaire classique :

- Conseiller bancaire habituel

Dispositifs OSEO :

- Numéro azur : 0 810 00 12 10
- Site Internet dédié : www.oseo.fr

Prêts BEI :

- www.minefe.gouv.fr
- www.eib.europa.eu

Autre lien utile :

- Fédération bancaire française : www.fbf.fr

22 Md€

annoncés par le Président de la République
le 2 octobre 2008

Objectif : soutien du financement des PME grâce à l'octroi de fonds supplémentaires aux banques et à OSEO

17 Md€ d'excédent d'épargne réglementée :

■ 7,5 Md€ du livret de développement durable (LDD)

- Transférés aux banques le 15 octobre

■ 9,5 Md€ du livret d'épargne populaire (LEP)

- Transférés aux banques le 21 octobre

■ Signature le 21 octobre d'une convention avec la Fédération bancaire française et l'ensemble des banques

- Garantir un financement au profit des PME et des ETI

(entreprises de taille intermédiaire)

- Garantir une remontée d'information mensuelle

5 Md€ de capacité d'intervention supplémentaire d'OSEO pour les PME :

■ 2 Md€ par augmentation de son activité de co-financement sur 2008/2009

- Mis en place dès le 2 octobre

■ 2 Md€ par augmentation de son activité de garantie sur 2008/2009

- Mis en place dès le 2 octobre

■ 1 Md€ par la création d'un fond de garantie ciblé sur la conversion de financements de court terme en financements de moyen et long terme. Cette mesure

vise au renforcement de la trésorerie des PME

- Mis en place le 21 octobre

Mesures d'accompagnement complémentaires :

■ Nomination dans chaque région d'un « Parrain PME » en DRIRE

- Mise en place le 8 octobre

■ Création d'un numéro azur OSEO : 0 810 00 12 10 et dispositif d'information dédié sur le site Internet OSEO : www.oseo.fr

- Mis en place le 9 octobre

30 Md€

débloqués par la Banque Européenne
d'Investissement (BEI)

Objectif : soutien du financement des PME grâce à l'augmentation des moyens consacrés par la BEI

Modalités : distribution de prêts aux PME à des conditions financières avantageuses par les banques partenaires qui se refinancent auprès de la BEI

Calendrier :

■ 13 septembre : annonce du déblocage des fonds lors du Conseil ECOFIN sous la présidence de Christine LAGARDE

■ 2008/2009 : 15 Md€ débloqués

■ D'ici 2011 : 30 Md€ débloqués

■ 8 octobre : signature du premier prêt BEI nouvelle formule en présence de Christine LAGARDE et Hervé NOVELLI

Plus d'information : sur www.minefe.gouv.fr

■ Mode d'emploi des prêts BEI

■ Liste des banques partenaires